



Convention citoyenne  
de la Métropole Rouen Normandie



ROUEN  
METROPOLE  
2050

# Comité de suivi citoyen 16 novembre 2024



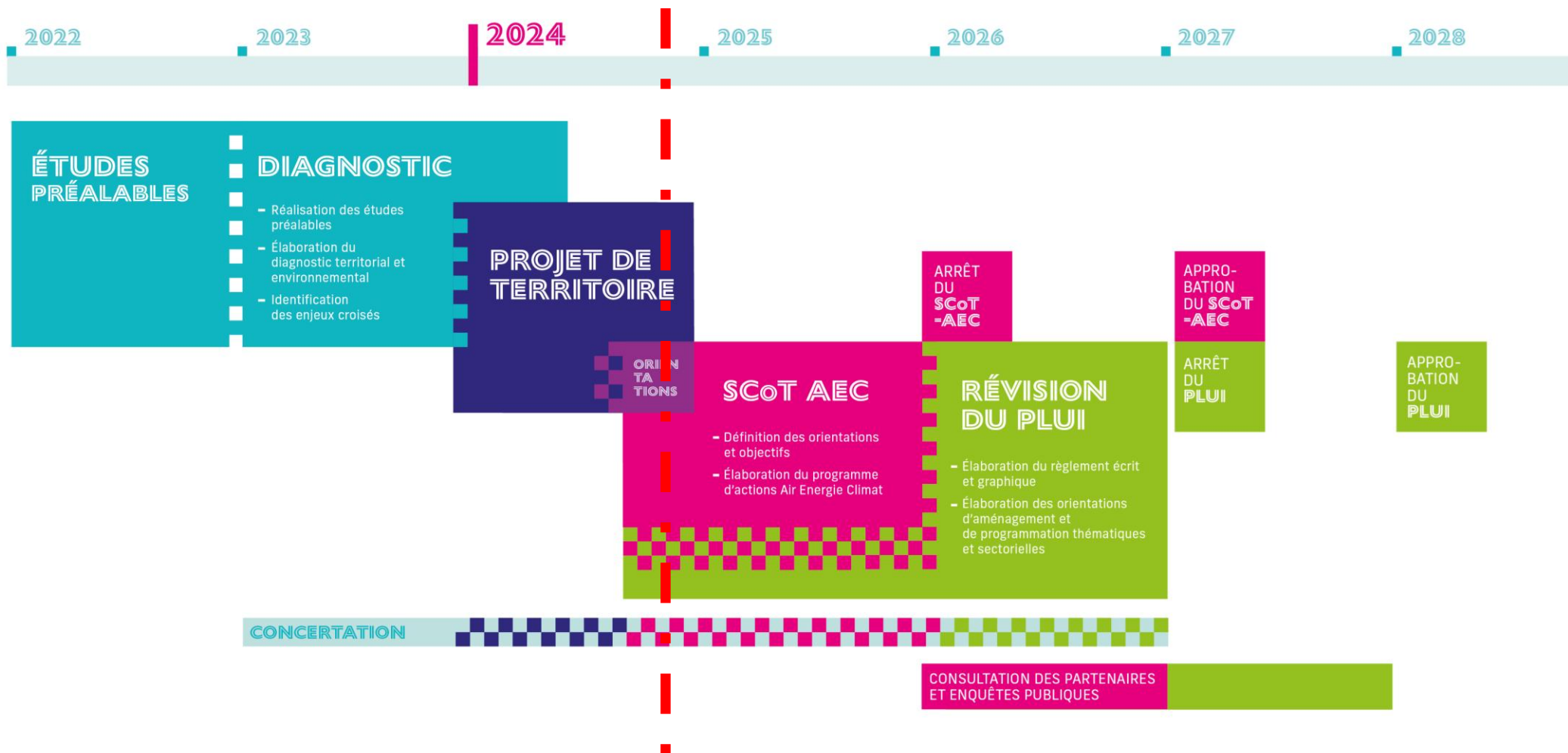


# Sylvie Nicq Croizat

**Vice-Présidente en charge de la démocratie participative,  
de la coconstruction citoyenne, de l'open data**

---

# Le calendrier de réalisation



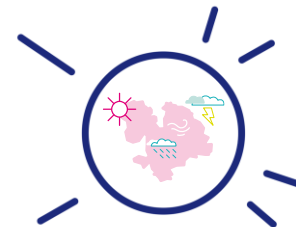
# LES ELEMENTS INCONTOURNABLES DU PROJET DE TERRITOIRE

Des invariants ont été identifiés : tous les scénarios d'aménagement du territoire doivent les respecter :

› Des **objectifs nationaux et des choix politiques** :



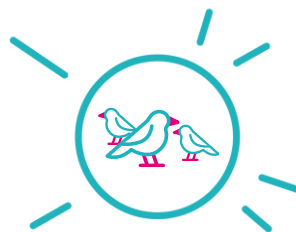
Atteindre le **zéro artificialisation nette (ZAN)** en 2050



L'**adaptation au changement climatique**



Atteindre le **zéro émission nette** de gaz à effet de serre (ZEN) à horizon 2050



Le **maintien de la biodiversité**

› Les différents scénarios proposés, et *a fortiori* le scénario cible, devront intégrer ces invariants



# Sophie GUILLAIN

**Animatrice**

---

# Qui est qui ?

---

Les citoyen·nes

Les représentant·es de la Métropole

Les animateurs·trices

Métropole :

Agnès

Séverine

Isadora

Julien

Fabrice

Sylvie Nicq Croizat

Res publica :

Sophie

Margot

Carmine





# Le comité de suivi citoyen et son fonctionnement

---

**Suivre la mise en œuvre des actions de la Convention Citoyenne et contribuer à la suite du SCOT valant PCAET.**

- Article 1 : Objectifs du comité citoyen de suivi des propositions de la convention citoyenne
- Article 2 : Durée du comité de suivi citoyen
- Article 3 : Conditions de participation des membres du comité citoyen de suivi des propositions de la convention citoyenne
- Article 4 : Présence des membres
- Article 5 : Règles de bonne conduite et respect des membres du comité citoyen de suivi des propositions de la convention citoyenne
- Article 6 : Droit à l'image
- Article 7 : Modalités de communication et confidentialité
- Article 8 : Rôles et postures des intervenants externes
- Article 9 : Perte de la qualité de membre du comité de suivi des propositions de la convention citoyenne

**Confidentialité concernant les travaux de la Métropole et respect des travaux de la convention**

# Rappel des règles d'intelligence collective

- **Ecoute attentive et respect de la prise de parole de chacune et chacun :** Ne pas couper la parole, ni monopoliser la parole trop longtemps.
- **Légitimité :** La diversité de vos identités, de vos expériences, de vos parcours est un atout pour le groupe. Chacune et chacun est légitime d'être ici.
- **Inclusion et non-discrimination :** Personne ne doit se sentir exclu, les attaques personnelles, les propos ou actes discriminatoires, le harcèlement, les insultes, les jugements envers autrui ne seront pas acceptés.
- **Souveraineté :** s'exprimer en son nom et non au nom du groupe ou à la place de l'autre (mis à part si vous êtes porte-parole du groupe).



# Objectif de la session

---

- Découvrir et réagir sur le scénario de référence au regard de la vision produite par la Convention Citoyenne
- Travailler sur les grandes orientations stratégiques du PAS au regard des positionnements et des dilemmes posés par la Convention Citoyenne





# Déroulé de la journée

---

- 1 Présentations de la vision produite par la Convention Citoyenne
- 2 Présentation du scénario de référence
- 3 Travail collaboratif : comparaison entre la vision et le scénario de référence
- 4 (Pause 15')
- 5 Restitution
- 6 Déjeuner – 12h00
- 7 Présentation du PAS : projet d'aménagement stratégique
- 8 Travail collaboratif : comparaison entre le PAS et les travaux de la CC
- 9 Restitution - Fin des travaux – 17h00

# Présentation de la vision produite par la Convention Citoyenne

## VISION DE LA METROPOLE EN 2050

Texte complété à l'issue de l'intersession en ligne du 14 MAI 2024

*Vision en cours de stabilisation par les membres de la Convention*

Les **textes surlignés en bleu** signalent les débats (voire des désaccords) ou des orientations à clarifier car elles peuvent être contradictoires avec d'autres éléments de la vision.

### INTRODUCTION

Nous vivons dans une société dans laquelle le citoyen partage plus, la démocratie participative contribue à l'écoute, l'échange et la coopération. Les décisions sont concertées à l'échelle de la Métropole avec les habitants. C'est une société dans laquelle l'éducation et la formation tout au long de la vie accompagnent tous les changements nécessaires. Dans laquelle les lieux de rencontre, d'échange et de partage (tels que des bars associatifs et des lieux culturels) permettent de se retrouver et de créer du lien. Le partage des usages et des biens, des voitures aux perceuses, favorise la rencontre, permet de faire du local, protéger la biodiversité, limiter le gaspillage.

La société est plus humaine et solidaire car elle repose sur la coopération. On se déplace par des modes de transports actifs qui apportent à tous du bien-être. Pour de moindres déplacements et pour mutualiser les espaces, le télétravail, le coworking et la visio-conférence sont généralisés quand cela est possible et souhaité.

*Être écologique et mieux partager permet de vivre mieux. Notre modèle social, éthique et résilient fait l'objet d'études internationales !*

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire a permis d'opérer une vraie transition et d'intégrer les spécificités des territoires ruraux, notamment en mettant l'accent sur les mobilités. La vision entre les habitants des cœurs d'agglomération et les autres est en partie divergente en raison de situations qui restent différentes du point de vue de la mobilité.

#### Mobilités, logistique

La mobilité a bien changé en 20 ans ! Les citoyens se déplacent plus sobrement ; ils disposent de mobilités qui leur ont permis de renoncer à la voiture individuelle.

En effet, la place de la voiture a été fortement réduite au profit des transports en commun propres : lignes de train, navettes fluviales (batobus). **Les voitures individuelles sont exclues des centres denses (débat)** : il est nécessaire de distinguer les riverains des visiteurs (parkings). Cependant, ce n'est pas adapté pour un certain nombre de cas (ex. les PMR) : il restera des situations et des solutions personnalisées. La distance habitat-travail est également fortement réduite.

Les villes moyennes ont trouvé leur place grâce à un maillage de transports en commun décarbonés et en plus grande intermodalité, de services de proximité. Les mobilités actives, les transports en commun (tramway, bus, train ferroviaire, tram-train en réutilisant ce qui existe, les navettes fluviales - batobus) sont généralisés et complètement renouvelés. La ville est accessible à tous et facilite le déplacement des personnes à mobilité réduite.



# La question posée



Convention citoyenne  
de la Métropole Rouen Normandie

Comment vivrons-nous dans la Métropole  
Rouen Normandie en **2050 ?**

Comment concilier urgence  
climatique et préparation d'un avenir  
plus juste pour nous tous ?



# La Convention en 6 étapes !

16 septembre



25 sept

14 -15 octobre  
2023

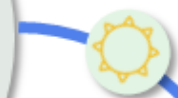
Vision et  
projet de  
société pour  
le territoire

Un récit

2-3 décembre  
2023  
Dilemmes,  
choix à faire &  
propositions  
d'actions  
Aménagement du  
territoire

14 novembre  
2023

16 janvier  
2024



Postfontonnements  
et actions

17-18 février  
2024

Dilemmes,  
choix à faire &  
propositions  
d'actions  
Rapport aux  
risques et à la  
nature



Postfontonnements  
et actions

25 mars  
2024

13-14 avril  
2024  
Dilemmes,  
choix à faire &  
propositions  
d'actions  
Attractivité,  
consommation,  
énergie

14 mai  
2024

8-9 juin  
2024  
Mise en  
cohérence de la  
vision et des  
actions

Contribution de la  
Convention au projet  
de territoire du  
SCoT-AEC / PLUI

19 juin  
2024  
Session de  
présentation des  
propositions



Visio-conférences pour maintenir le  
lien et approfondir les sujets

# Le rapport final de la Convention présente notre positionnement sur des sujets d'enjeux pour la planification



**Vision de la Métropole Rouen Normandie en 2050, élaborée par les membres de la Convention citoyenne**

Comment vivrons-nous dans la Métropole Rouen Normandie en 2050?

Comment concilier urgence climatique et préparation d'un avenir plus juste pour nous tous?

Une vision de la convention citoyenne pour « une société humaine et solidaire »

Des positions politiques sur des sujets stratégiques



**La position des membres de la Convention citoyenne sur trois familles de dilemmes**

L'aménagement du territoire

Les risques et la nature

L'attractivité, la sobriété et la production d'énergie

Lien vers le rapport et la vidéo du Grand Oral

<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/actualite/le-rapport-de-la-convention-citoyenne-des-transitions-pour-la-metropole-en-2050>

# Nous avons structuré notre avis pour vous éclairer sur des dilemmes que posent ....

L'aménagement du territoire

Les risques et la nature

L'attractivité, la consommation, l'énergie

# Notre vision 2050 sur l'aménagement du territoire

## Mobilité > sobriété

- ✓ *Des pistes cyclables omni présentes / politique du dernier km pour la logistique*
- ✓ *Des services plus proches dans les centres bourgs pour rendre les déplacements moins nécessaires*
- ✓ *Une tarification sociale dans les transports*



## Habitat > mixité et partage : des fonctions, des usages

- ✓ *Une cohabitation des modes d'habiter*
- ✓ *Des rénovations à amplifier avec des conseils de la part de la Métropole*

## Organisation du territoire > coopération et proximité

- ✓ *Proximité des services pour rendre le territoire attractif*
- ✓ *Des zones commerciales plus multifonctionnelles, avec ESS*
- ✓ *Des espaces d'échanges de savoirs faire*



# Notre vision 2050 autour de la nature et des risques

## La nature :

- ✓ Végétalisation *HOMOGENE* et *EQUITABLE* (cours d'écoles, strates végétales...)
- ✓ L'eau : Réutilisation des eaux usées, suppression des fuites, Baignade en Seine, Politique de contrôle des eaux
- ✓ Politique de valorisation des déchets
- ✓ Neutralité carbone atteinte en 2050 et retour d'espèces menacées



## La Biodiversité : PROTECTION DU VIVANT,

- ✓ Sanctuarisation de secteurs, gestion raisonnée, créer des chartres
- ✓ Politique du laisser-faire la nature



## Les risques : « COMPOSER AVEC », « JUSTE EQUILIBRE »

- ✓ Renforcer la culture du risque auprès des entreprises et citoyens,
- ✓ Mis à l'abris des populations et équipements les plus vulnérables
- ✓ Commission de Contrôle SEVESO (élus, experts, entreprises, citoyens)



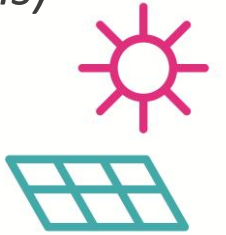
Education à l'environnement et aux risques à l'école



# Notre vision 2050 sur l'attractivité et l'énergie

## Attractivité :

- ✓ Un cadre de vie de qualité et sécurisée pour les familles (loisirs accessibles par TER, plus de circuits courts)
- ✓ Attractivité des emplois tertiaires / à Paris
- ✓ Attractivité étudiante par le cadre de vie et l'emploi (+ de filières, d'innovations)
- ✓ Métropole exemplaire > Une IMAGE POSITIVE



## Energie :

- ✓ Décarbonation industrielle
- ✓ Développement du photovoltaïque sur des linéaires
- ✓ Création d'un outil de suivi des consommations

**ESS :** ateliers intergénérationnels, politique foncière adaptée à ces initiatives

**Tourisme :** PROXIMITÉ et ACCESSIBILITÉ, maîtrise du tourisme de masse, Systématiser un bilan carbone des événements

**Agriculture et alimentation :** autonomie alimentaire avec les EPCI voisins, développement de la filière lin et création de gardes mangers solidaires





# LE SCENARIO DE REFERENCE

---



# ROUEN METROPOLE 2050

DIAGNOSTIC



PROJET DE TERRITOIRE



Le SCOT

Schéma de Cohérence  
Territoriale

*Le document stratégique*

Le PCAET

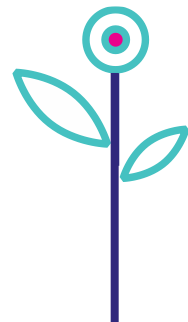
Plan Climat Air  
Energie Territorial

*Plan d'action de la transition*

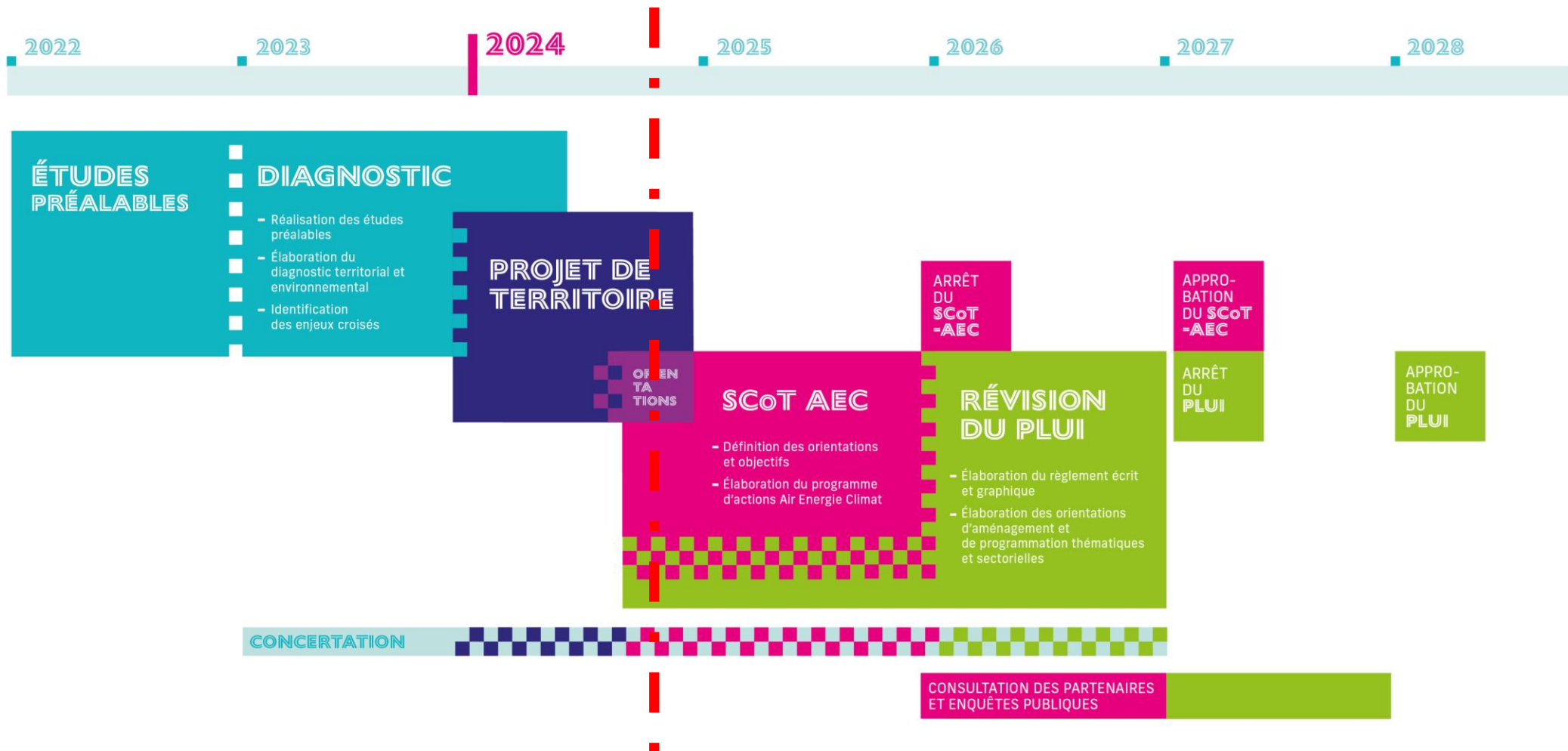
Le PLUi

Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal

*Traduction Réglementaire*



# Le calendrier de réalisation



# La méthode d'élaboration du projet de territoire

## DIAGNOSTIC > DÉFINITION DES ENJEUX

Questions thématiques déterminantes pour le futur du territoire

## ETUDE DE 3 SCÉNARIOS

## SCENARIO DE REFERENCE

## PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE DU SCOTaec

Débat sur le PADD en Conseil Communautaire - Février 2025

## TEMPS DE CONCERTATION



Réunions publiques « Les enjeux » Mars 2024



Convention citoyenne métropolitaine



Ateliers du CDD



Kiosque 2050 : 19 dates  
Mai Juin 2024



Questionnaire  
Mai Juin 2024



Réunions publiques  
Juin 2024

*Toutes les synthèses sont sur « Je Participe »*



Ateliers étudiants : 10/10  
MJC Elbeuf : 20/11  
Atelier public handicapé



Balades urbaines  
Habitat participatif : 11/10  
(La Grand Mare)  
Transition agricole  
23/11 à Roncherolles

# Les questions stratégiques du projet de territoire

## 6 QUESTIONS STRATÉGIQUES

### pour le projet de territoire

Un objectif commun : anticiper les risques et s'adapter au changement climatique.

#### 1 La Métropole en 2050 : comment y vivre ?



Plus de mobilités douces et d'espaces naturels



Nouvelles formes d'habitat et d'industries

#### Les ressources : comment les ménager ?



Maintenir les équilibres des écosystèmes



Calibrer nos besoins en fonction de nos ressources (eau, sols, forêts, zones nourricières)

#### La Seine : quel(s) avenir(s) pour elle ?



Réindustrialiser & développer l'activité fluviale



Réappropriation des bords de Seine par les habitants



#### 4 Organisation du territoire : quels équilibres ?



Centres-ville concentrant les activités et équipements



Centralité en archipel : plus de mobilité et services de proximité



Trouver des complémentarités sans concurrence avec les autres territoires

#### 5 Les territoires de la Métropole : quelle coopération ?



Offres cohérentes de mobilité, services, habitat



Travailler à toutes les échelles : communes, régions, agglomérations

#### 6 Neutralité carbone : comment l'atteindre ?



Favoriser la sobriété (réduction des consommations d'énergie)



Meilleure efficacité énergétique



Remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables

[Lien vers la vidéo de présentation du projet de territoire :](https://www.youtube.com/watch?v=NSRpEAo-Nvw&t=28s)

[https://www.youtube.com/watch](https://www.youtube.com/watch?v=NSRpEAo-Nvw&t=28s)

[h?v=NSRpEAo-Nvw&t=28s](https://www.youtube.com/watch?v=NSRpEAo-Nvw&t=28s)



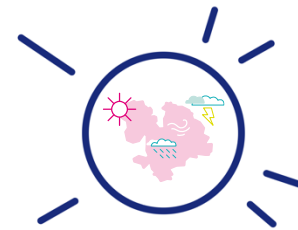
# LES ELEMENTS INCONTOURNABLES DU PROJET DE TERRITOIRE

Des invariants ont été identifiés : tous les scénarios d'aménagement du territoire doivent les respecter :

› Des **objectifs nationaux et des choix politiques** :



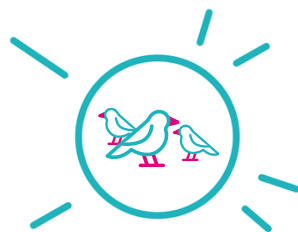
Atteindre le **zéro artificialisation nette (ZAN)** en 2050



L'**adaptation au changement climatique**



Atteindre le **zéro émission nette** de gaz à effet de serre (ZEN) à horizon 2050



Le **maintien de la biodiversité**



› Les différents scénarios proposés, et *a fortiori* le scénario cible, devront intégrer ces invariants

# TROIS SCÉNARIOS POUR LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

La cohérence des scénarios

Trois chemins possibles pour l'avenir de la Métropole



Scénario 1

La Métropole des proximités



Scénario 2

La Métropole de l'attractivité



Scénario 3

La Métropole des innovations

› Des « récits » à approfondir et décliner dans les choix de planification territoriale et de développement économique, en tenant compte, du ZAN , du ZEN et de la protection de la biodiversité.



# Trois scénarios pour la Métropole Rouen Normandie

## Comparaison des leviers spatiaux

*Spécificités du territoire*

*Ménagement des ressources*

*Rapport à la Seine*

*Lieux des activités*

*Lieux de l'intensité urbaine*

*Système et organisation territoriale*

**Scénario 1 : La Métropole des proximités**



**Scénario 2 : La Métropole de l'attractivité**



**Scénario 3 : La Métropole des innovations**





# LES VALEURS POUR UN SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

## PROJECTION D'UN TERRITOIRE INSCRIT DANS UN FONCTIONNEMENT QUI GAGNE EN AUTONOMIE

*Vers un territoire qui assume davantage ses propres besoins (sans accroître la sollicitation des ressources extérieures par son fonctionnement).*

## AMBITION DE RUPTURE FORTE AVEC LE MODÈLE ACTUEL

*Vision d'une transition qui se joue avant tout sur de nouveaux comportements, un nouveau paradigme, plus que sur une compensation par l'innovation technologique.*

## EQUILIBRE DU DÉVELOPPEMENT AVEC LES RESSOURCES

*Le rapport aux ressources s'inscrit avant tout dans un rapport anthropique plus qu'écosystémique.*

*La préservation et la gestion durable des ressources participent au bien-être et la fourniture d'aménités pour les habitants – paysage et patrimoine constituent des facteurs de cohésion.*



# LES VALEURS POUR UN SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

## EQUITÉ ET SOLIDARITÉ TERRITORIALES SOUTENUES PAR LES TRANSITIONS

*Les transitions et le changement de modèle impliquent la redéfinition des fonctions de chaque espace du territoire - le maintien de situations actuelles ne saurait être considéré comme profitable (pour le territoire de la MRN et pour chacun de ses espaces).*

## LA SEINE COMME LEVIER D'UNICITÉ ET DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

*Engager une dynamique de progrès qui se diffuse à partir de la Seine qui offre l'opportunité d'une dorsale puissante et structurante inclusive pour toutes les parties du territoire : mobilités, paysages, patrimoines, activités, etc.*

## RAPPORT PARTENARIAL ET DE RECIPROCITÉ ENTRE ROUEN, SON AGGLOMERATION ET SES CAMPAGNES

*Recherche d'un équilibre entre affirmation d'une nécessaire vie locale et aspiration à un accès facilité au confort métropolitain.*

# Le scénario de référence : la vision du territoire à horizon 2050

Les valeurs qui fondent le projet

La MRN cheffe de file d'une transition socialement et territorialement juste

Responsabilité

Autonomie

Réalisme

Equilibre

Nécessité de changement

Métropole Rouen  
Normandie

Complémentarité

Réciprocité

Coopération

Inclusion

Solidarité

Proximité

# Le scénario de référence : la vision du territoire à horizon 2050

La Métropole Rouen Normandie s'affirme comme **motrice d'une transition écologique socialement et territorialement juste**. Elle assume avec **réalisme** ses responsabilités et la **nécessité de changement** pour ouvrir la voie à un **développement territorial durable et prospère**.

**Les ressources orientent le développement** du territoire.

Le métabolisme est pensé à **l'échelle la plus juste**.

La Métropole s'inscrit dans des **systèmes de coopération élargis**.

Le modèle agricole se transforme pour tendre vers davantage d'**autonomie alimentaire**.

Le **système ferroviaire** et **l'axe fluvial** de mobilité sont amplifiés.

Le dynamisme des communes rurales est assuré par une **proximité du quotidien**, tout en reconnaissant l'organisation métropolitaine autour de quelques centres, et en assurant l'accès de tous aux services et équipements du territoire.

La politique d'habitat est renforcée pour répondre aux besoins des habitants dans leur **diversité**.

Les systèmes économiques métropolitains évoluent vers des **modes de production plus vertueux** valorisant les ressources régionales et favorisant **l'économie circulaire**.

Fière de son **identité industrielle**, la Métropole accompagne sa mutation et la **diversification des activités** vers le tertiaire.

La Métropole met en œuvre les conditions d'accueil des acteurs de **l'innovation** sur son territoire en confortant notamment la place de son **Université**.

Consciente de la **valeur de ses écosystèmes**, la Métropole œuvre à leur **protection** et agit pour leur **restauration**.

La Métropole accompagne les citoyens dans les **changements de pratiques** et de modèles qu'implique la transition.

La stratégie touristique se recompose vers un **slow tourism**.

# Le scénario de référence : la vision du territoire à horizon 2050

La Métropole Rouen Normandie s'affirme comme **motrice d'une transition écologique socialement et territorialement juste**. Elle assume avec réalisme ses responsabilités et la nécessité de changement pour ouvrir la voie à un **développement territorial durable et prospère**.

En confirmant son statut de **métropole en transition**, la Métropole Rouen Normandie **renforce ses liens avec les territoires environnants à plusieurs échelles** : les intercommunalités voisines, la Normandie, l'axe Paris-Rouen-Le Havre. Elle s'affirme comme capitale de la Normandie et tire profit de cette position pour **actionner des leviers de transition ambitieux**. Cette ambition la mène à façonner **un métabolisme pensé à l'échelle la plus juste**, fondé sur la complémentarité des territoires en termes de ressources.

Les systèmes économiques métropolitains évoluent vers **des modes de production plus vertueux valorisant les ressources régionales et favorisant l'économie circulaire**. Fière de son **identité industrielle**, la Métropole accompagne sa mutation et la **diversification des activités vers le tertiaire**. Le modèle agricole se transforme pour tendre vers davantage d'**autonomie alimentaire**, appuyé sur le développement des circuits courts et son **inscription dans des systèmes de coopération élargis** au premier titre desquels AgriParis Seine. En ce sens, ils s'appuient de manière accrue sur **le système ferroviaire et l'axe fluvial** pour assurer les fonctions de logistique et de fret. La Métropole met en œuvre les conditions d'accueil des acteurs de **l'innovation** sur son territoire en confortant notamment la place de son université dans la recherche et le développement à l'échelle de la Normandie et de l'axe Seine.

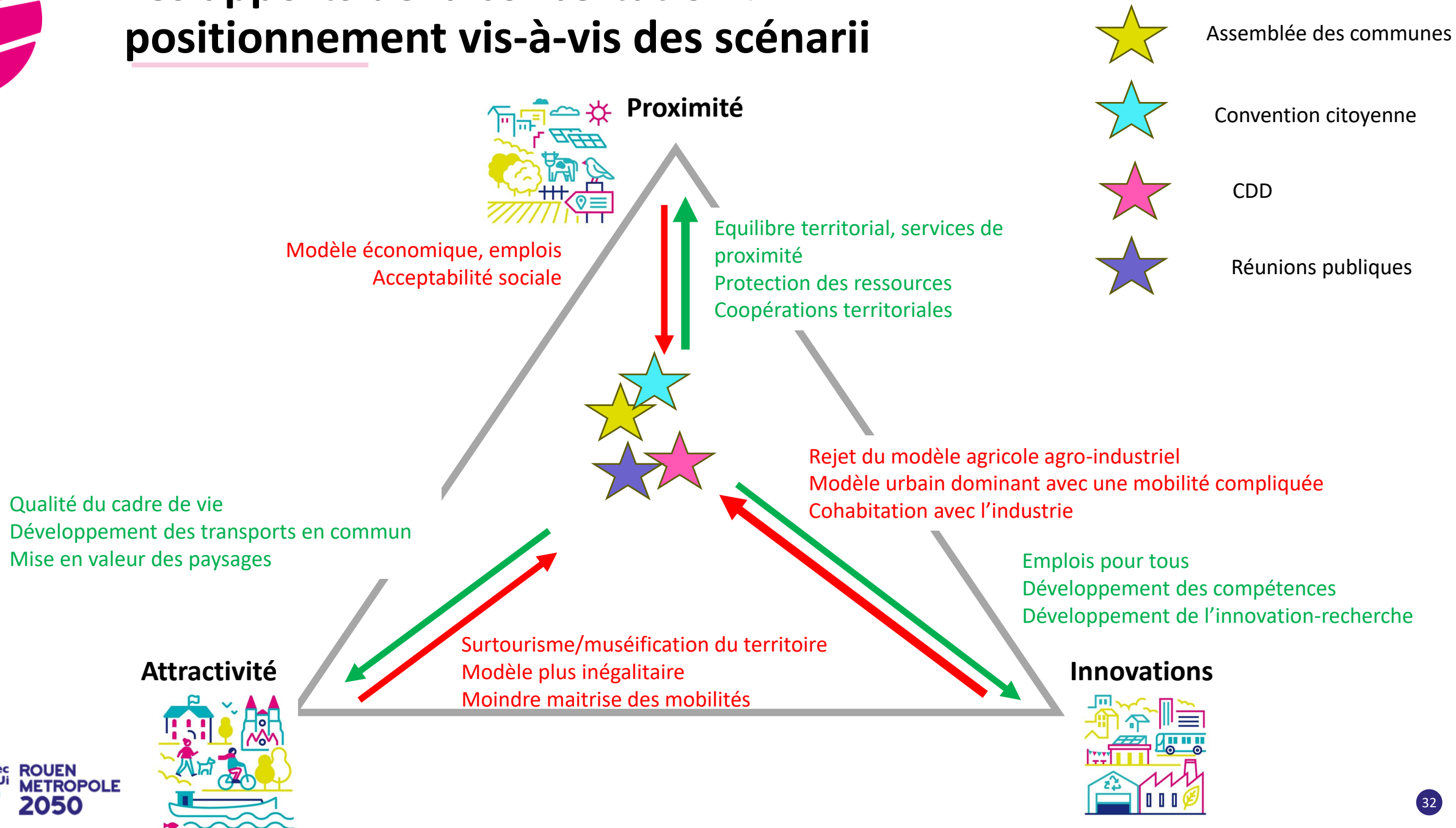
La Métropole assure la qualité de vie de ses habitants par la **proximité** permettant à tous d'accéder aux équipements et services dans la diversité de leurs situations géographiques et sociales : le développement du vélo et de la marche permet de répondre largement aux besoins en déplacements du quotidien, qui sont en partie réduits par un **mode d'organisation des fonctions plutôt diffus**, organisé autour de bassins de proximité assurant le **dynamisme des communes plus rurales**. Des moyens de transports décarbonés permettent de relier rapidement les grands équipements métropolitains. Cette proximité renforce le **lien social** et consolide les fondements des **équilibres territoriaux** métropolitains, ancrés dans des rapports de **réciprocité, de complémentarité et de solidarité**.

**Les ressources orientent le développement du territoire**, notamment en fonction de leur localisation, des disponibilités foncières, de la capacité des réseaux ou de la qualité des eaux. La politique d'habitat est renforcée pour **assurer à toutes et tous l'accès à un logement digne et adapté sur l'ensemble du territoire**, répondant aux besoins des habitants dans leur diversité (parcours résidentiel, adaptation des logements aux PMR et personnes âgées, rééquilibrage de la production de logement social, rénovation thermique, ...).

**La Métropole accompagne les citoyens dans les changements de pratiques et de modèles qu'implique la transition** ; la stratégie touristique se recompose vers un **slow tourism** tourné vers la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique de la Métropole. **Consciente de la valeur de ses écosystèmes, la Métropole œuvre à leur protection et agit pour leur restauration**, par la préservation des terres agricoles, la reconstitution de corridors écologiques, la reconquête des capacités de régulation hydraulique ou la préservation d'espaces renaturés en zone inondable pour s'adapter à la montée des eaux. Le développement des ENR&R, la rénovation thermique massive et la diffusion des pratiques de sobriété contribuent à la transition de la Métropole et de son territoire.



# Les apports de la concertation : positionnement vis-à-vis des scénarii





# ECHANGES SUR LE SCENARIO DE REFERENCE

---



# Consigne

---

La vision produite par la Convention Citoyenne et le scénario de référence ?  
Vos points d'alertes sur les écarts constatés entre ces deux documents.

1. Est-ce que la vision produite par les citoyens se retrouve dans le scénario de référence ?
2. Quelles convergences et quelles divergences ?
3. Si besoin ajoutez vos remarques d'ensemble

En synthèse pour la restitution, désignez un porte-parole et présentez votre travail !





# Pause !

## Retour à 11h20



# Restitution (40 min)

---



# Bon appétit !

## Retour à 13h30

---

01/08/2025



# PRESENTATION DU PAS

**Agnès GRANDOU, Responsable de la coordination de la transition écologique**

**Séverine LEMERCIER, chargée d'étude SCOT AEC et Concertation**



## Trame du PAS

### Le projet de territoire d'une Métropole en transition

*Pour répondre aux enjeux du dérèglement climatique et du dépassement des limites planétaires, mettre en œuvre la transition social-écologique, au travers d'un projet qui renouvelle la manière de concevoir l'aménagement et le développement du territoire, en faisant évoluer ses fondements, ses valeurs, ses équilibres.*

#### Axe 1 – Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l'urgence écologique

1.1. Lutter contre le changement climatique et s'y adapter

1.2. Ménager les ressources et en faire une clé de lecture du territoire et de son développement

1.3. Protéger le vivant et la fonctionnalité des sols

1.4. Intégrer les risques pour être plus résilients

#### Axe 2 – Repenser l'organisation et le fonctionnement du territoire : entre proximité, autonomie et coopérations

2.1. Promouvoir une organisation du territoire qui renforce la proximité, organise la sobriété et consolide les liens sociaux

2.2. Aller vers plus d'autonomie

2.3. Aller vers plus de coopérations

Focus Axe 2 : Aller vers de nouveaux équilibres : La Seine, un bien commun en partage

#### Axe 3 – Affirmer les valeurs métropolitaines : entre solidarité, accueil et rayonnement

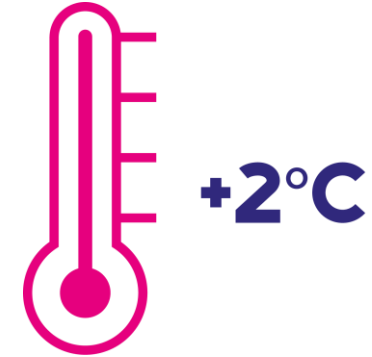
3.1 . Une Métropole solidaire

3.2. Une Métropole accueillante

3.3. Une Métropole rayonnante

# Axe 1 - Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l'urgence écologique

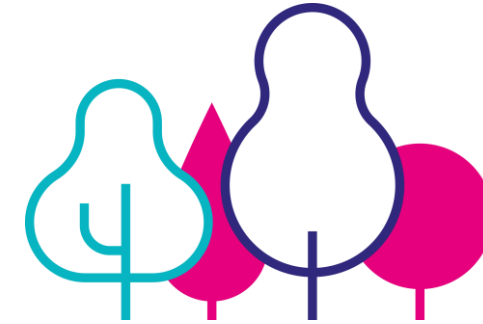
## 1.1. Lutter contre le changement climatique et s'y adapter



- **Atteindre la neutralité carbone** d'ici 2050 en réduisant les émissions de GES de 94% par rapport à 2021
- **Changer fondamentalement nos modes de vie et la conception du territoire** : transformer l'aménagement du territoire pour préserver les espaces agricoles et forestiers, réduire les besoins en déplacements et soutenir la transition des activités économiques
- **Activer l'ensemble des leviers de réduction des émissions et développer prioritairement les leviers de sobriété** : la sobriété structurelle (organisation de l'espace ou des activités) ; la sobriété dimensionnelle (dimensionner les équipements et aménagements) ; la sobriété d'usage (réduction de l'utilisation d'espaces consommant de l'énergie)
- **Approche intégrée et sociale** : renforcer le rôle de la Métropole dans la mobilisation de tous les acteurs au profit d'une transition écologique juste

# Axe 1 - Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l'urgence écologique

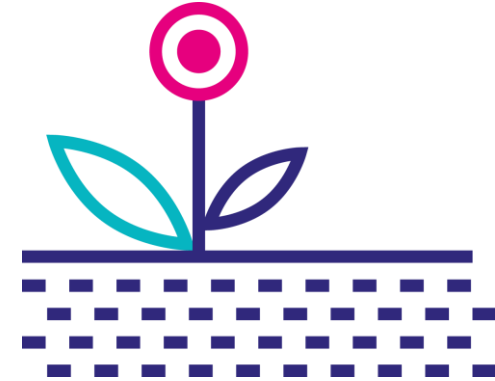
## 1.2. Ménager les ressources et en faire une clé de lecture du territoire et de son développement



- **Inverser notre rapport aux ressources** : adapter le développement aux ressources du territoire, à leur vulnérabilité et à leur finitude
- **Améliorer et diffuser la connaissance des ressources**
- **Gérer durablement la ressource en eau** : protéger la ressource en eau potable pour les populations et la biodiversité et ses services écosystémiques (protéger les captages et réduire les risques de pollution pour anticiper des tensions futures, accompagner l'optimisation des usages de l'eau pour l'agriculture et l'industrie)
- **Préserver les sols et leur multifonctionnalité**
- **Développer les énergies renouvelables** : développer une stratégie de développement économique et industriel local pour chaque filière
- **Favoriser une gestion raisonnée des matériaux** : favoriser l'utilisation de matériaux recyclés et planifier l'exploitation durable des matériaux disponibles sur le territoire
- **Préserver la biodiversité**, essentielle au fonctionnement du territoire et contribuant à sa résilience

# Axe 1 - Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l'urgence écologique

## 1.3. Protéger le vivant et la fonctionnalité des sols



- Concevoir un développement qui intègre une stratégie « éviter, réduire, compenser » systématisée à l'échelle métropolitaine
- Dans les espaces ruraux, préserver et renforcer la qualité écologique des milieux naturels et rendre fonctionnelles leurs continuités
- Dans les milieux urbains, préserver et améliorer la trame écologique (trames vertes, bleues, noires, brunes et blanches)
- Mettre en œuvre une stratégie de sobriété foncière permettant d'atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette en 2050
- Penser un développement qui protège les sols vivants et privilégie la réutilisation des sols déjà artificialisés
- Mettre en œuvre une politique de renaturation des sols

# Axe 1 - Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l'urgence écologique

## 1.4. Intégrer les risques pour être plus résilients



- **Organiser la connaissance des risques et sa diffusion**
- **Poursuivre le développement d'une culture du risque** : création d'une instance de dialogue sur les risques et renforcer les capacités d'action
- **Protéger et adapter l'existant face aux risques naturels et industriels** : accompagnement de la politique de l'Etat, structuration d'une ceinture écologique de transition
- **Concevoir un aménagement résilient face aux risques** : aménagements s'adaptant aux risques et atténuant leurs effets lorsque que c'est possible, prise en compte des scénarios à horizon 2100, les risques sont une des clés de lecture des potentialités d'aménagement du territoire

## Axe 2 - Repenser l'organisation et le fonctionnement du territoire : entre proximité, autonomie et coopérations

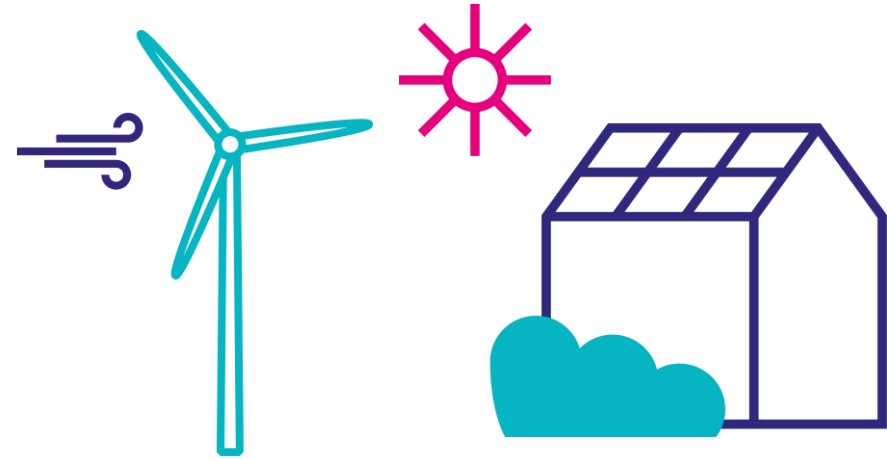
### 2.1. Promouvoir une organisation du territoire qui renforce la proximité, organise la sobriété et consolide les liens sociaux



- **Privilégier l'échelle de la proximité** : concevoir un aménagement qui permette de rapprocher les diverses fonctions
- **Conforter les pôles de proximité** : diversifier les fonctions au sein des bassins de proximité par complémentarité et mutualisation. Sauvegarder un maillage fin de pôles de proximité
- **Diversifier les fonctions de toutes les centralités** : réintroduire de la mixité dans les zones spécialisées, requalification urbaine et fonctionnelle
- **Renforcer l'accessibilité aux services et équipements métropolitains par tous les habitants**

## Axe 2 - Repenser l'organisation et le fonctionnement du territoire : entre proximité, autonomie et coopérations

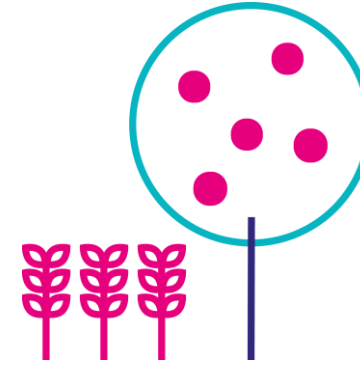
### 2.2. Aller vers plus d'autonomie



- **Accroître l'autonomie énergétique** : renforcer la sobriété et l'efficacité énergétique, et développer la production d'énergie renouvelable
- **Tendre vers l'autonomie alimentaire** : renforcer les capacités de production locale et promouvoir une alimentation de proximité, saine et de qualité
- **Organiser le déploiement de l'économie circulaire** : poursuivre la structuration du réseau de recycleries, ressourceries et déchèteries, développer les capacités de traitement (ex : SMEDAR) et de réemploi ou recyclage (ex : biodéchets et compost dans l'agriculture), promouvoir les pratiques d'économie circulaire

## Axe 2 - Repenser l'organisation et le fonctionnement du territoire : entre proximité, autonomie et coopérations

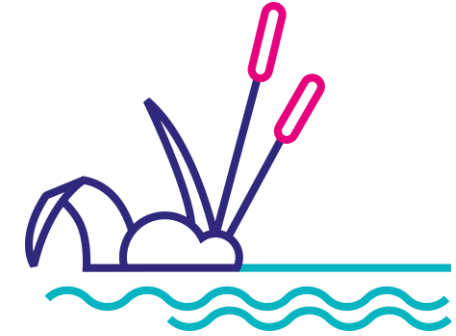
### 2.3. Aller vers plus de coopérations



- **Poursuivre l'investissement de la Métropole dans les instances de coopération interterritoriale, leviers majeurs pour la transition sociale écologique**
- **S'impliquer dans des coopérations *ad hoc*, au sein du périmètre métropolitain ou au-delà, pour faciliter la transition** (mutualisation d'équipements pour l'agriculture de proximité, l'économie circulaire, ...)
- **L'échelle du voisinage** : renforcer la connaissance réciproque et le dialogue pour coordonner les politiques publiques (mobilité, biodiversité, régulation du développement commercial ou résidentiel, ...)
- **L'échelle normande** : conforter les liens, notamment culturels, touristiques, de recherche et d'enseignement
- **L'Axe Seine** : s'investir dans les actions communes pour organiser l'adaptation au changement climatique, développer un projet de transition économique et écologique, renforcer un axe de transport ferroviaire et fluvial, œuvrer au développement culturel et touristique

## Axe 2 - Repenser l'organisation et le fonctionnement du territoire : entre proximité, autonomie et coopérations

### Focus - Aller vers de nouveaux équilibres : la Seine, un bien commun en partage



- **La Seine naturelle** : préserver les paysages, les écosystèmes et leurs continuités entre vallées et plateaux
- **La Seine en transition** : gérer le risque inondation, renforcer la culture du risque et améliorer la résilience du territoire
- **La Seine touristique** : poursuivre la valorisation des berges du fleuve et les liens avec la ville vers un *slow tourism*
- **La Seine trait d'union** : support de projets urbains ambitieux dont l'objectif est de retisser des liens entre les deux rives
- **La Seine du quotidien** : réapproprier la Seine au service du cadre de vie (Seine à vélo, mobilités douces, loisirs, ...)
- **La Seine support du développement économique** : affirmer le territoire portuaire comme hub multimodal et support d'un développement économique durable

## Axe 3 - Affirmer les valeurs métropolitaines : entre solidarité, accueil et rayonnement

### 3.1. Une Métropole solidaire



- **Une transition écologique juste** : réaffirmer le besoin de solidarité face à la concurrence entre territoires et les inégalités sociales induites par les effets du changement climatique et la transition écologique
- **Garantir l'accès à un logement digne pour tous** : donner la priorité à la mobilisation du parc existant, développer des logements répondant aux nouveaux besoins (diversification, habitat intergénérationnel, innovations foncières, ...)
- **Soutenir et développer les solutions de mobilité des services et commerces**, en particulier dans les zones peu denses et desservies
- **Accompagner les initiatives solidaires** : favoriser le déploiement de l'économie sociale et solidaire et les initiatives auprès des plus fragiles

## Axe 3 - Affirmer les valeurs métropolitaines : entre solidarité, accueil et rayonnement

### 3.2. Une Métropole accueillante



- **Offrir un environnement de qualité, sain et résilient** (intégration du vivant, urbanisme favorable à la santé, accessibilité des espaces publics, ...)
- **Créer les conditions favorables au maintien et à l'implantation du commerce**
- **Garantir une qualité d'accueil** : consolider l'attractivité du territoire sur le long terme pour les personnes qui y résident déjà, revalorisation des centres urbains
- **Attirer les étudiants** : poursuivre le développement des dispositifs d'aides à destination des étudiants (logement, mobilité, alimentation, loisirs, ...)
- **Refonder l'attractivité économique pour co-construire un territoire de prospérité durable et partagée** : entraîner les acteurs économiques implantés dans la transition, décarbonation des industries, accueil d'activités économiques innovantes et décarbonées, transformation des emprises commerciales, ...)

## Axe 3 - Affirmer les valeurs métropolitaines : entre solidarité, accueil et rayonnement

### 3.3. Une Métropole rayonnante



- Le rayonnement est pensé pour être d'abord au service des habitants
- **Développer une économie forte, innovante et durable fondée sur la Seine** : faire rayonner les savoir-faire industriels, développer l'innovation en matière de transport fluvial et encourager le report modal vers le fret fluvial et ferroviaire
- **Renforcer le rayonnement des filières locales d'enseignement et leur synergie avec le tissu économique**
- **Préserver, en les adaptant, les polarités commerciales** de référence
- **Poursuivre la structuration d'une offre touristique locale responsable** : promouvoir un *slow tourism* qui contribue au rayonnement des patrimoines naturels et culturels métropolitains
- **Faire rayonner la culture et les sports métropolitains** : faciliter l'accès au sport et à la culture et soutenir localement le haut niveau sportif et l'offre culturelle



# ECHANGES SUR LE PAS

---



# Consigne

---

Chaque table travaille en priorité sur un axe.

**Au regard des travaux de la Convention quels sont selon vous les intérêts et vos points d'attention concernant chaque axe ?**

**En synthèse pour la restitution, citez 3 points d'intérêt et 3 points d'attention concernant l'axe que vous avez traité en priorité.**

**Désignez un porte-parole et présentez votre travail !**





# Consigne

N° table : **Axe 1 – Changer radicalement de modèle de développement pour répondre à l'urgence climatique**

En synthèse pour la restitution, citez 3 points d'intérêt et 3 points d'attention concernant l'axe que vous avez traité.

Sous-axes	3 points d'intérêts sur l'Axe 1	3 points d'attention sur l'Axe 1
Synthèse de l'Axe 1		

N° table : **Axe 1 – Changer profondément de modèle de développement pour répondre à l'urgence écologique**

Au regard des travaux de la Convention quels sont selon vous les intérêts et vos points d'attention concernant chaque axe ?



Sous-axes	Points d'intérêt de ce sous-axe	Points d'attention de ce sous-axe	Autres remarques
<b>1.1. Lutter contre le changement climatique et s'y adapter</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Atteindre la neutralité carbone</li> <li>Changer fondamentalement nos modes de vie et la conception du territoire</li> <li>Activer l'ensemble des leviers de réduction des émissions et développer prioritairement les leviers de sobriété</li> <li>Approche intégrée et sociale</li> </ul>			
<b>1.2. Ménager les ressources et en faire une clé de lecture du territoire et de son développement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inverser notre rapport aux ressources</li> <li>Améliorer et diffuser la connaissance des ressources</li> <li>Gérer durablement la ressource en eau</li> <li>Préserver les sols et leur multifonctionnalité</li> <li>Développer les énergies renouvelables</li> <li>Favoriser une gestion raisonnée des matériaux</li> <li>Préserver la biodiversité</li> </ul>			





# # AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Week-end du 2 & 3 décembre 2023

**UN AMÉNAGEMENT EN ÉTOILE POUR DES SERVICES ACCESSIBLES**

Investir dans le ferroviaire (RER)

Favoriser l'habitat inter-générationnel et la mixité sociale

espaces urbains

Des services décentralisés sans spécialités

Des commerces de proximité et mobiles

Arborer l'environnement

Mutualiser les trajets et les logements

**SE DÉPLACER MOINS MAIS MIEUX**

Favoriser les transports en commun et le covoiturage

Sécuriser les espaces et sensibiliser aux déplacements décarbonés

Créer des espaces de coworking et migrer le travail

Adopter l'intermodalité

Favoriser les aménagements vélo

Réhabiliter des logements vacants

**CONSERVER L'ÉQUILIBRE EXISTANT ENTRE LOGEMENTS INDIVIDUELS & COLLECTIFS TOUT EN ACCOMPAGNANT LE CHANGEMENT.**

vers une incitation fiscale?

Favoriser le transport fluvial

Développer des habitats modulaires et collectifs

Rénover plutôt que construire du neuf et garantir la qualité des logements

Bourgs & villages

Réfléchir au devenir de nos campagnes

Aller vers le petit collectif

Créer un réseau de Pôles de vie

Partager les parcelles

Réduire l'usage de la voiture

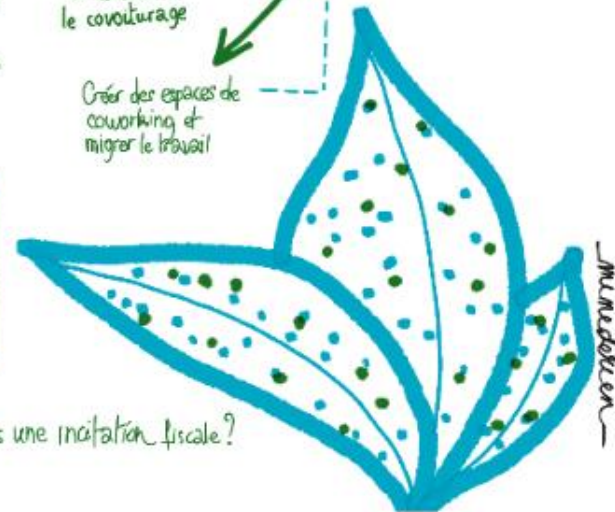
Favoriser les activités culturelles au sein des villages

Mobilité?

Habitat?

Comment agir sans contraindre les libertés individuelles?

Organisation du territoire?



minuterien

Convention citoyenne de la Métropole Rouen Normandie

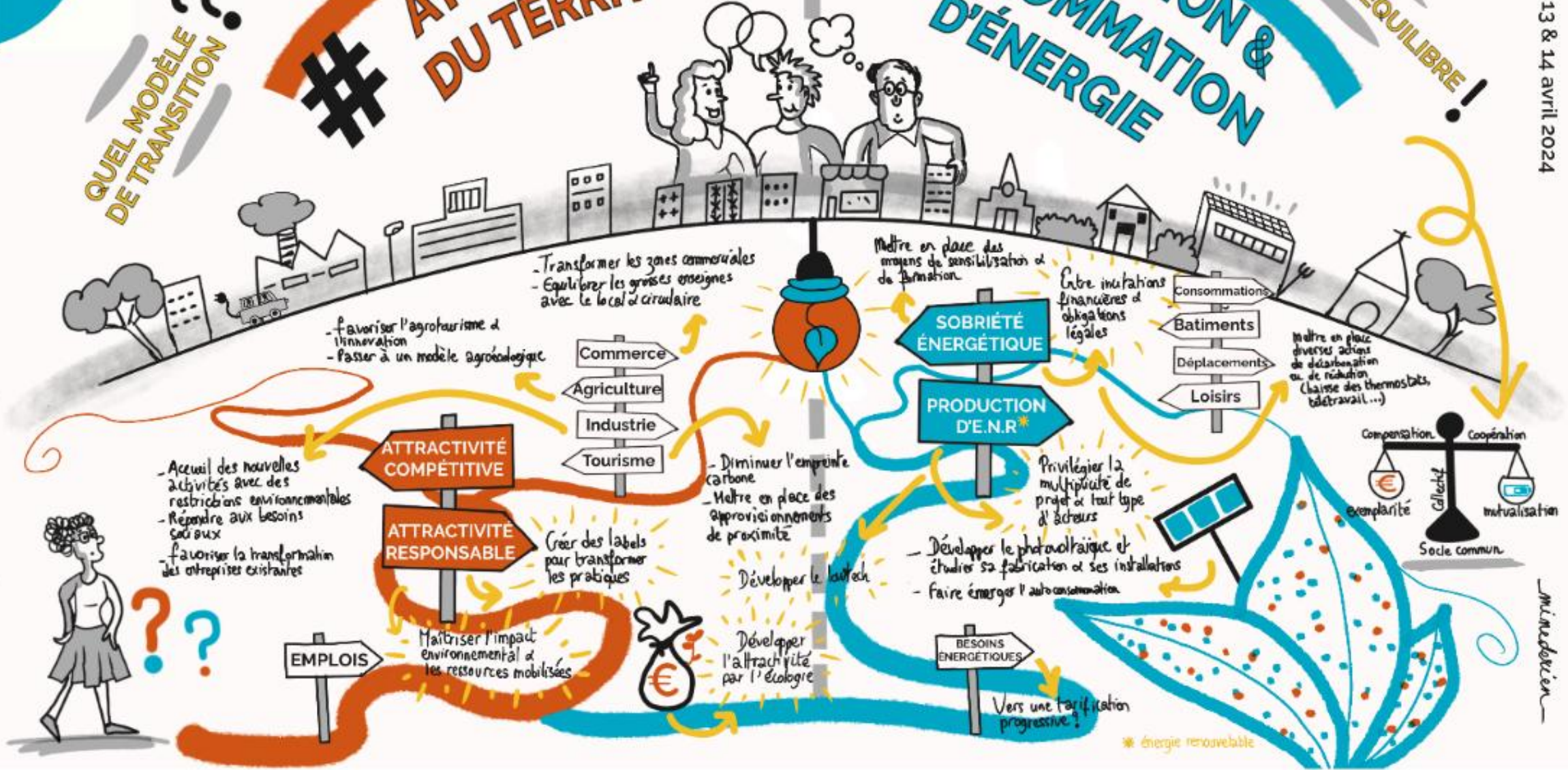


QUEL MODÈLE DE TRANSITION ?

# # ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

# PRODUCTION & CONSOMMATION D'ÉNERGIE

VERS UN ÉQUILIBRE !





# Pause !

## Retour à 16h00



# Restitution (40 min)

---

# Les prochains RV

Mercredi 4 décembre – 18h30 – 20h – **Validation du Compte rendu**



Mardi 29 avril 2025 – 18h30 – 21h30 : **Document d'orientation et d'objectifs (DOO)**

Mardi 6 mai 2025 – 18h30 – 21h30 : **Document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL)**



Samedi 14 juin 2025 – 9h – 17h : **Plan d'actions Air Energie Climat (volet AEC)**



Vendredi 17 janvier 9h – 13h participez au **lancement de la COP Rouen 2030**

Jeudi 30 janvier 18h30 – 20h30 participez à la **Réunion publique en ligne sur le PAS**



**MERCI POUR VOTRE  
PARTICIPATION !**

